Assises de l'EEDD Puy de Dôme

Atelier 1

Quel rôle de l'EEDD dans un projet communal de protection de l'environnement nocturne et d'amélioration de l'éclairage public ?

Auteurs de la fiche :

Catherine SOUCHAL Lycée Sidoine Apollinaire de Clermont-Ferrand et Régine MAGNAT DRJSCS Auvergne

Intervenants :

- Daniel ROUSSET, Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN).
- Nadine IMBAUD, adjointe environnement à St-Genes-Champanelle
- Christine MANDON, adjointe à Aulnat

Après la présentation par Daniel ROUSSET de son association, les élues présentent les actions menées concernant l'éclairage public, actions réalisées en lien avec l'association ANPCEN.
Il s'agit de deux expériences positives où les élus ont pu faire évoluer le temps et l'efficacité des éclairages publics, des bâtiments et monuments avec l'adhésion de la population.

Témoignages :

Daniel ROUSSET, Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne

Il s'agit d'une association nationale dont le but est la protection de l'environnement nocturne, élément important de la biodiversité, mise en péril par l'éclairage artificiel qui entraîne la disparition des étoiles mais surtout de la faune nocturne.

Daniel Rousset va à la rencontre des élus (communes et communautés de communes et parcs régionaux) qui constituent des partenaires pour diffuser l'information en direction des habitants. Il a également des contacts avec l'ADHUME et ils travaillent ensemble pour favoriser les économies d'énergie et la protection de la biodiversité.

Nadine IMBAUD, St-Genes-Champanelle

St-Genes présente un gros avantage, son maire est président du parc des volcans et donc très sensibilisé à toutes les questions d'environnement. C'est une commune constituée de 12 villages, représentant 5000 habitants. Il y a 967 points lumineux (autant que dans une

ville) mais jamais d'éclairage toute la nuit sauf dans le bourg, lieu où se trouvent la plupart des structures et des équipements et où beaucoup d'activités ont lieu le soir.

La commune est engagée dans une démarche d'agenda 21 et organise une semaine 21 chaque année avec un thème. En 2011, le thème choisi était l'énergie et pour la préparation, une visite sur le terrain avec les élus organisée avec Daniel Rousset a été l'élément déclencheur : (observation de lampadaires au milieu des arbres qui n'éclairaient rien).

L'association propose à la collectivité une charte d'engagement de la commune pour la protection de l'environnement nocturne : 1h supplémentaire d'extinction et optimisation des éclairages existants, réflexions sur un allumage automatique dans certaines zones (éclairage ponctuel de l'église), spots à supprimer dans les bâtiments communaux (détecteur de présence) projet d'extinction sur le centre bourg…

Organisation de la signature de la charte en invitant les communes environnantes, ce qui permet des prises de contacts.

Mobilisation des élus puis de la population par le biais de réunions publiques avec retour d'expérience, contact avec bailleur social et réunions avec élus.

Christine MANDON, adjointe à Aulnat

Plusieurs expériences préalables ont été réalisées à Aulnat :

Travail sur l'éclairage public qui a permit de faire le constat que le budget consacré était très important 40% du budget énergie de la commune.

Intervention de Mr Rousset en bureau municipal sur l'impact de l'éclairage public sur la faune et la flore qui a permis une prise de conscience de l'impact de l'éclairage public sur la nature, de l'importance du choix dans l'acquisition des matériels, de la nécessité de travailler sur l'éclairage public.

Un test a été réalisé (arrêt de 23h à 4h du mat) pendant la semaine du développement durable sans informer la population, puis distribution d'un questionnaire pour connaître les réactions des habitants : la plupart ne s'étaient pas rendu compte de l'extinction des lampadaires.

Réunion publique expliquant la démarche et présentation d'arguments concernant les critiques les plus fréquentes (ex : sécurité), dialogue avec certains habitants ayant émis des critiques.

Adoption du principe d'extinction de l'éclairage en milieu de nuit.

Le parc de logement social étant important, un travail a été mené avec un bailleur social : Auvergne Habitat.

Comment développer ces projets sur l'ensemble des communes de la région ?

Freins identifiés :

- Peur du noir/ peur de l'incivilité / sentiment d'insécurité
- Habitudes Culturels (ex : à Noël tout est illuminé)
- Crainte des élus / échéances électorales

Situation souhaitée :

Développer des projets de ce type sur l'ensemble des communes de la région, avec la signature d'une charte d'engagement des collectivités pour la protection de l'environnement nocturne.

Points de Leviers du changement :

- Point de départ : il faut des convictions fortes et une bonne maitrise du sujet, il est nécessaire d'établir des partenariats, de mettre en place des formations, des études de la situation…
- Méthode : elle doit être basée sur la concertation, une information la plus large possible tout au long du projet avec évaluation des actions entreprises. Il faut expliquer, faire un bilan, informer en utilisant tous les moyens
- Les intervenants ont soulignés l'Importance de faire ensemble de faire participer, de susciter des échanges.
- Le levier économique a été utilisé au début puis le levier environnemental : la présentation de D.Rousset a permis la prise de conscience de l'aspect environnemental et à conforté l'envie de travailler sur ce thème.
- A partir de ce sujet, il est nécessaire d'élargir à toute question au sujet de l'éclairage, des économies de la ressource en énergie…

Conditions pour atteindre la situation souhaitée:

- Développer d'autres leviers

D'autres axes peuvent être développés : la dimension Santé par exemple, beaucoup de personnes ont des problèmes de sommeil et l'environnement nocturne est primordial.

Il faut fournir des argumentaires juridiques sur la responsabilité des élus (l'Adhume offre les services d'un juriste)

- Mettre en place une dynamique au niveau régional

Par le biais des parcs régionaux (ex Livradois Forez, puis parc des volcans), de la plateforme21…
Le CPIE / le CREEA pourraient être des relais pour centraliser les informations, les expériences
Il faut un catalyseur d'initiatives en Auvergne (comme le réseau Rhone-Alpes)

- Continuer à informer, sensibiliser, éduquer

Mobilisation de tous par un événement, avec des aspects ludiques impliquant des associations de la commune, les écoles, les centres de loisirs (importance de sensibiliser les enfants), il faire un projet avec différents partenaires : tous organisateurs !

Par exemple : L'organisation d'événement grand public comme « Le jour de la nuit » peut faire prendre conscience de la nuit avec différentes formes d'actions : extinction des lumières, ballades nocturnes (ex : randonnées nocturnes avec présentation de la faune…)

Permettre à chacun de vivre l'expérience de se retrouver la nuit seul au milieu d'une prairie, donner envie…

Points importants sur lesquels le groupe n'a pas de prise mais pour lequel il souhaite une prise en compte à l'échelle nationale pendant les Assises :

- Formation des élus à l'EEDD, en particulier quand ils débutent leur mandat : il existe des associations, des formations mais l'information n'est pas toujours diffusée.
- Faire connaître aux élus les structures partenaires à différents échelons : national, régional, local… Pour cela concevoir un outil.
- Développer la création de réseaux. Faire du lobbying pour la protection de la nuit.
- Réclamer un positionnement politique fort en ce qui concerne l'éclairage nocturne commercial et publicitaire (décret / éclairage public)

- développer la mise en place de trames nocturnes ou trames noires.
- Demander une égalité pour tous dans toutes les communes par rapport à l'éclairage nocturne.